

Gestion des événements indésirables

Contexte

La gestion des événements indésirables s'intègre dans la politique globale de gestions des risques associés aux accompagnements des usagers.

Le retour et l'analyse des événements permettent de mettre en place un programme d'amélioration de la qualité et de la sécurité des prises en charge et d'améliorer le niveau de culture de la sécurité et de la bientraitance des professionnels.

Ce dispositif imposé par les autorités administratives est nouveau pour les professionnels.

Objectifs

Objectif professionnel :

Cette formation a pour ambition d'amener les participants à être en mesure de définir et mettre en oeuvre une procédure de signalement des évènements indésirable en ESMS conforme à la réglementation.

Objectifs opérationnels et évaluables :

- A l'issue de la formation, les participants seront capables de :
- Identifier la nouvelle réglementation définissant les dysfonctionnements graves à signaler aux autorités administratives dans les ESMS,
- Définir la procédure associée, mobiliser les acteurs et informer les autorités le cas échéant,
- Apprécier les faits et analyser leurs conséquences,
- Organiser le suivi des évènements indésirables en ESMS,
- Communiquer en cas d'évènement grave majeur.

Renseignements complémentaires

Contact : Anissa Boukhalfi (a.boukhalfi@anhf.fr)

Public

Directeurs et directrices d'ESMS, personnels en charge de la démarche qualité en ESMS, personnels d'encadrement.

Exercice

2024

Code de formation

QFA07

Nature

AFR

Organisé par

ALTAFORMA

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Date et lieu

GROUPE 1

Du 30 janvier au 31 janvier 2024

ANFH Ramonville St-Agne